

ANNEXE 2 : Démarche d'enquête

L'introduction d'une séance s'appuyant sur une démarche d'enquête est déterminante. Chaque enquête doit en effet débiter par l'analyse d'un document devant susciter un questionnement de la part des élèves, faisant ainsi émerger une problématique. Les élèves sont alors confrontés à une question, à un « problème » qu'ils devront résoudre collectivement. Cette première approche peut également permettre de dessiner le cadre spatio-temporel de l'étude. Dès lors, l'enquête peut réellement commencer.

Des documents pouvant être nommés « indices » sont remis à l'ensemble des îlots formant la classe. A l'intérieur d'un îlot chaque élève reçoit un indice différent. Celui-ci est analysé individuellement avec la mission de recueillir des informations répondant à la problématique de départ. Ce choix a pour objectif de rendre chaque élève de l'îlot « expert » de son document. Il peut être nécessaire de différencier la complexité des indices distribués selon l'hétérogénéité à l'intérieur du groupe afin de rendre les élèves les plus en difficultés véritablement acteurs de l'enquête. On peut également laisser le soin aux élèves de répartir entre eux les différents indices. Les formes prises par le prélèvement des informations sont choisies par l'enseignant ou alors résultent du choix des élèves (Carte mentale, mots-clés, etc.) La posture de lâcher prise est retenue même si l'enseignant peut opter pour une posture d'accompagnement pour les groupes demandeurs d'aide. L'individualisation de l'apprentissage est ici un prétexte à la naissance d'une dynamique collective qui prend toute sa mesure lors de la prochaine étape consacrée à la restitution orale à l'intérieur du groupe. La coopération sous la forme de l'entraide est utilisée. Les élèves du groupe se réunissent pour tenter de répondre conjointement à la problématique de départ.

Cet exercice revêt différents intérêts. L'expression orale, l'écoute de l'autre, l'argumentation sont autant de capacités développées par les élèves. L'objectif est que l'élève enseigne quelque chose aux membres de son groupe en articulant pensée et langage. Celui qui explique est amené à mobiliser les connaissances acquises par l'étude de son document et donc à les ancrer davantage¹. Pendant ce temps fort consacré au partage des informations recueillies à travers les différents indices, les élèves peuvent exposer leurs doutes ou leur incompréhension devant certains aspects du document. Dès lors, une phase d'aide voire de tutorat est envisageable afin d'aider l'élève demandeur à acquérir les outils nécessaires afin de compléter lui-même ses recherches

La phase ultime de l'enquête correspond à la mise en commun écrite de l'ensemble des travaux des élèves. Les possibilités sont là aussi variées, entre le texte organisé, la carte mentale ou bien encore le schéma de synthèse ou explicatif. Le choix peut être celui du professeur ou alors celui du groupe. De même, concernant l'organisation de cette trace écrite, l'intervention du professeur est à géométrie variable. Celle-ci peut être quasiment nulle et dans ce cas on laisse le groupe en autonomie afin de diagnostiquer la capacité ou non des élèves à organiser leur réponse.

Enfin, après avoir ramassé les productions des différents îlots, l'enseignant peut prendre en photographie ces dernières pour les projeter à l'ensemble de la classe lors de la séance suivante et proposer à chacun des groupes de choisir un ou deux membres pour présenter le résultat de leur enquête.

¹ Sylvain Connac, Apprendre avec les pédagogies coopératives, Démarches et outils pour l'école, ESF éditeurs, 6^{ème} édition, Paris, 2016.